

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE

Médecin Conseiller technique référent régional PATHOS Médecin sur le champ des personnes âgées délégation départementale Ain

Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative ⁽²⁾ :

Famille professionnelle : Santé

Emploi-type : Conseiller médical

Niveau : Catégorie A - MISP PC

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège site Lyon Siège Clermont-Ferrand Délégation territoriale Site à préciser : Ain (01)

Direction : Autonomie à 0,6 ETP (3 jours) et Délégation départementale de l'Ain à 0,4 ETP (2 jours)

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux/Missions du pôle :

La Direction de l'autonomie (siège et direction départementale) définit les grands axes de la politique régionale de santé en direction des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Elle organise l'offre médico-sociale relevant de son champ de compétence et favorise la mise en œuvre des parcours des personnes sur leur territoire. Elle veille à la qualité et l'efficacité des prises en charge, alloue les ressources aux établissements et services, contractualise ou conventionne avec les gestionnaires.

Effectif du pôle : 0 mais liens fonctionnels avec la secrétaire régionale PATHOS

DESCRIPTION DU POSTE

Activités principales :

Référent régional PATHOS :

- Organisation des formations PATHOS pour les médecins coordonnateurs des EHPAD de la région et animation de celles-ci
- Réponse aux questions de ces médecins relatives aux coupes PATHOS
- Animation régionale des médecins "valideurs" ARS
- Liens avec les médecins "valideurs" AGGIR des CD
- Statistiques descriptives et analyses à partir des données GALAAD
- Présidence de la commission régionale de coordination médicale (CRCM)
- Référent pour la CNSA et la DGCS sur les questions relatives à Pathos.
-

Participer à l'établissement, à la réalisation et à la coordination des coupes PATHOS réalisées dans le cadre du programme annuel au sein de la région ARA

Au sein de la DD Ain, médecin référent sur le champ des établissements et dispositifs pour personnes âgées s'agissant des missions suivantes :

- Apporter une expertise technique dans les visites de conformité notamment pour le circuit du médicament
- Contribuer dans son domaine d'expertise à la préparation de la négociation des CPOM
- Apporter un éclairage médical dans l'analyse des projets d'établissements
- Participer à l'analyse des évaluations produites par les établissements

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Activités annexes :

- Participation à la fonction de veille sanitaire et sociale et à la gestion de crise
- Participation aux astreintes selon les modalités prévues dans la note d'organisation interne.
- Participe aux réunions de pôle en tant que de besoin, et au CODIR élargi de la direction de l'autonomie et de la DD 01

Spécificités du poste / Contraintes : Déplacements dans la région

Partenaires institutionnels : Médecins "valideurs" PATHOS dans la région (interne ARS ou vacataires), Médecins coordonnateurs des EHPAD, médecins "valideurs" AGGIR des CD, CNSA, DGCS

Etablissements médico-sociaux PA, professionnels de santé libéraux.

Services du siège de l'ARS, les deux directions déléguées et les pôles de la direction de l'autonomie, les délégations départementales de la Filière PA

COMPÉTENCES REQUISES (10) (cf. Répertoire des emplois et dictionnaire des compétences)

Connaissances (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Connaissances du secteur sanitaire et médico-social (environnement institutionnel, organisation, missions, fonctionnement, enjeux)		X		
Cadre légal et réglementaire du domaine d'intervention		X		
Connaissances techniques et médicales afférentes au champ médico-social	X			
Politique de santé publique		X		

Savoir-Faire (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Capacité d'analyse et de synthèse		X		
Aptitude à la négociation		X		
Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire		X		
Capacité à s'adapter à des tâches et des environnements de travail divers		X		

Savoir-Être (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Faire preuve de rigueur et de discrétion professionnelle (confidentialité des informations traitées)		X		
Travailler en équipe		X		
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue		X		
Autonomie		X		

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Liens hiérarchiques : Directeur de l'Autonomie

Liens fonctionnels : Directrice déléguée du Pilotage de l'offre médico-sociale et de la qualité des prestations médico-sociales, chef de Pôle et agents du Pôle PA, conseillers techniques et agents des DD, médecins des DD